



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
14 DECEMBRE 2020**

OBJET : Modification des représentants de la commune désignés au Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

L'an deux mil vingt,
le quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Madame SEBIH, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN, Madame LENOIR, Madame MOREL, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur LAMAAZI, Madame ROUXEL, Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur BOURGEOIS et Monsieur LTEIF.

Etaient absents :

Madame BRETON, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur MAUGER.
Monsieur NÉRIN, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame MOREL.
Monsieur CORTÈS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame LENOIR.
Madame BÉRAULT, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur BRUVIER.
Monsieur LOUIS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame BOUZAKNOUN.
Madame PINOT, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.

Madame SÉNÉCHAL, absente.

Madame Chadia BOUZAKNOUN est désignée secrétaire de séance.



Le Conseil,

Considérant le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux Comités Techniques des Collectivités Territoriales et leurs établissements publics,

Considérant le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans le Fonction Publique Territoriale,

Considérant la délibération n° 54/18 du 24 mai 2018 fixant le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 (et en nombre égal le nombre de suppléants) et maintenant le paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants de la Ville de Mouy égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,

Considérant la délibération n° 56/20 du 21 septembre 2020, désignant les représentants de la Collectivité aux Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail, de la façon suivante :

Titulaires

- Monsieur Philippe TERRIER
- Madame Leïla SEBIH
- Madame Annie RIVIÈRE

Suppléants

- Madame Céline LENOIR
- Madame Agnès PINOT
- Monsieur Philippe MAUGER

Considérant la démission de Madame Annie RIVIÈRE,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

Article 1 : Désigne Madame Chadia BOUZAKNOUN, nouveau représentant de la Collectivité aux Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 28

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 4

Adopté à la majorité

Date de convocation : 04/12/2020

Date de l'affichage : 15/12/2020

N° : 88/20


Philippe MAUGER

Vice-président du Pays du Clermontois

